
États financiers consolidés
intermédiaires résumés de
Groupe d'Alimentation MTY inc.

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des résultats

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Note : les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Groupe d'Alimentation MTY inc. pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014 n'ont pas été examinés par un auditeur externe.

	Notes	28 février 2015	28 février 2014
		\$	\$
Produits	20 et 26	32 364	25 602
Charges			
Charges opérationnelles	21 et 26	21 941	16 116
Amortissement – immobilisations corporelles		307	245
Amortissement – immobilisations incorporelles		1 679	1 452
Intérêts sur la dette à long terme		89	91
		24 016	17 904
Autres produits (charges)			
Profit de change		192	58
Produits d'intérêts		20	6
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles		165	(57)
Autres produits (charges)		—	(52)
		377	(45)
Bénéfice avant impôt		8 725	7 653
Impôt sur le résultat	25		
Exigible		1 998	831
Différé		388	1 236
		2 386	2 067
Résultat net		6 339	5 586
Résultat net attribuable aux :			
Propriétaires		6 279	5 537
Participations ne donnant pas le contrôle		60	49
		6 339	5 586
Bénéfice par action	18		
De base		0,33	0,29
Dilué		0,33	0,29

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	28 février 2015	28 février 2014
	\$	\$
Résultat net	6 339	5 586
Éléments qui peuvent être reclassés en résultat		
Incidence du change de filiales étrangères	(341)	(18)
Autres éléments du résultat global	(341)	(18)
Total du résultat global	5 998	5 568
Total du résultat global attribuable aux :		
Propriétaires	5 938	5 519
Participations ne donnant pas le contrôle	60	49
	5 998	5 568

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires					Capitaux propres attribuables aux partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$		
Solde au 30 novembre 2013	19 792	481	6	105 993	126 272	4 537	130 809
Résultat net et résultat global pour l'exercice terminé le 30 novembre 2014	—	—	—	25 426	25 426	(19)	25 407
Autres éléments du résultat global	—	—	(20)	—	(20)	—	(20)
Acquisition d'une partie des participations ne donnant pas le contrôle dans 7687567 Canada inc. (note 10)	—	—	—	(407)	(407)	160	(247)
Acquisition de 8825726 Canada inc.	—	—	—	—	—	300	300
Dividendes	—	—	—	(6 501)	(6 501)	(55)	(6 556)
Solde au 30 novembre 2014	19 792	481	(14)	124 511	144 770	4 923	149 693
Résultat net pour la période close le 28 février 2015	—	—	—	6 279	6 279	60	6 339
Autres éléments du résultat global	—	—	(341)	—	(341)	—	(341)
Acquisition d'une partie des participations ne donnant pas le contrôle dans 7687567 Canada inc. (note 10)	—	—	—	(23)	(23)	123	100
Dividendes	—	—	—	(1 912)	(1 912)	(30)	(1 942)
Solde au 28 février 2015	19 792	481	(355)	128 855	148 773	5 076	153 849

La Société a déclaré et versé les dividendes suivants:

0,100 \$ par action ordinaire (0,085 \$ par action ordinaire en 2014)

28 février 2015	28 février 2014
\$	\$
1 912	1 625

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

Au 28 février 2015 et au 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	28 février 2015	30 novembre 2014
		\$	\$
Actifs			
À court terme			
Trésorerie		4 548	6 589
Débiteurs	7	16 262	15 987
Actif d'impôt exigible		1 569	—
Stocks	8	1 307	1 566
Prêts à recevoir	9	176	181
Participation dans une filiale détenue en vue de la vente	10	1 836	1 691
Charges payées d'avance et dépôts		1 004	1 017
		26 702	27 031
Prêts à recevoir	9	453	505
Immobilisations corporelles	11	7 694	6 741
Immobilisations incorporelles	12	112 486	107 484
Goodwill	13	54 771	54 374
		202 106	196 135
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
À court terme			
Ligne de crédit	14	8 874	11 750
Créditeurs et charges à payer		16 782	13 214
Provisions	15	3 074	3 053
Passif d'impôt exigible		—	716
Produits différés et dépôts	16	3 673	3 709
Tranche à court terme de la dette à long terme	17	4 666	4 035
		37 069	36 477
Dette à long terme	17	4 361	3 814
Impôt différé		6 827	6 151
		48 257	46 442
Engagements, garanties et passifs éventuels	22, 23, 24		

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (suite)

Au 28 février 2015 et au 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	28 février 2015	30 novembre 2014
		\$	\$
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
Capital-actions		19 792	19 792
Surplus d'apport		481	481
Cumul des autres éléments du résultat global		(355)	(14)
Bénéfices non distribués		128 855	124 511
		148 773	144 770
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		5 076	4 923
		153 849	149 693
		202 106	196 135

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le conseil d'administration le 8 avril 2015

_____, administrateur

_____, administrateur

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	28 février 2015	28 février 2014
		\$	\$
Activités opérationnelles			
Résultat net		6 339	5 586
Éléments sans incidence sur la trésorerie :			
Intérêts sur la dette à long terme		89	91
Amortissement – immobilisations corporelles		307	245
Amortissement – immobilisations incorporelles		1 679	1 452
(Profit) Perte à la cession d'immobilisations corporelles		(165)	57
Perte de change latente		(67)	(5)
Perte de change latente sur les autres éléments du résultat global		(341)	(18)
Autres produits		—	52
Charge d'impôt sur le résultat		2 386	2 067
Produits différés		(101)	97
		10 126	9 624
Remboursements d'impôt reçus		—	25
Impôt payé		(4 283)	(2 590)
Intérêts versés		(21)	(23)
Variation de l'évaluation d'une participation dans une filiale classée en vue de la vente		(45)	—
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	27	2 191	1 692
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		7 968	8 728
Activités d'investissement			
Sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions		(4 977)	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(920)	(252)
Acquisitions d'immobilisation incorporelles		(4)	(23)
Rajustement du prix d'acquisition		—	(207)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		754	244
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(5 147)	(238)

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (suite)

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	28 février 2015	28 février 2014
		\$	\$
Activités de financement			
Émission d'acceptations bancaires		1 874	—
Remboursement d'acceptations bancaires		(4 750)	—
Remboursement sur la dette à long terme		(69)	(371)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales		(30)	(30)
Dividendes versés		(1 912)	(1 625)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(4 887)	(14 026)
Diminution nette de la trésorerie		(2 066)	(5 536)
Trésorerie au début		6 589	6 136
Trésorerie liée à une acquisition		25	—
Trésorerie à la fin		4 548	600

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Table des matières

1.	Description des activités	9
2.	Base d'établissement	9
3.	Adoption de normes comptables internationales	10
4.	Consolidation	10
5.	Modifications comptables futures.....	11
6.	Acquisitions d'entreprises	12
7.	Débiteurs	18
8.	Stock	19
9.	Prêts à recevoir	19
10.	Participation dans une filiale détenue en vue de la vente.....	20
11.	Immobilisations corporelles.....	21
12.	Immobilisations incorporelles	23
13.	Goodwill.....	25
14.	Facilités de crédit	25
15.	Provisions.....	26
16.	Produits différés et dépôts	27
17.	Dette à long terme.....	27
18.	Bénéfice par action	28
19.	Instruments financiers	28
20.	Produits	29
21.	Charges opérationnelles	30
22.	Contrats de location simple.....	30
23.	Garantie.....	31
24.	Passifs éventuels	31
25.	Impôt sur le résultat.....	31
26.	Information sectorielle	32
27.	Tableau des flux de trésorerie.....	35
28.	Transactions entre parties liées	35
29.	Événement postérieur	36

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Description des activités

Le Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») est un franchiseur exerçant ses activités dans le secteur de la restauration rapide. Ses activités consistent à franchiser des concepts et à exploiter des établissements lui appartenant sous de multiples bannières. La Société exploite également un centre de distribution et une usine de transformation des aliments, lesquels sont situés dans la province de Québec.

La Société a été constituée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est inscrite à la Bourse de Toronto. Son siège social se situe au 8150, autoroute Transcanadienne, bureau 200, Ville Saint-Laurent (Québec).

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur, et en ce qui concerne les provisions, qui ont été évaluées selon les meilleures estimations de la direction. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants des tableaux sont arrondis au millier de dollars près (000 \$), sauf indication contraire.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été dressés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2014, dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information exigée en vertu des IFRS à l'égard d'états financiers complets. En conséquence, ils doivent être lus de pair avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2014. Les états financiers consolidés de la Société sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com, et sur le site Web de la Société, www.mtygroup.com.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés le 8 avril 2015.

Saisonnalité des activités intermédiaires

Les activités de la Société peuvent être saisonnières. Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier ou d'une période future.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

2. Base d'établissement (suite)

Estimation, jugements critiques et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les soldes présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, sur d'autres facteurs considérés pertinents et sur certaines perspectives; elles sont régulièrement révisées. Les révisions d'estimations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont révisées et dans les périodes ultérieures affectées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Au cours de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, les jugements critiques qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et les sources principales d'estimation de l'incertitude qui ont été utilisées sont ceux-là même qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2014.

3. Adoption de normes comptables internationales

Le 1er décembre 2014, la Société a adopté les normes qui suivent, publiées par l'IASB :

Modification de IAS 32, Instruments financiers: présentation

Les modifications apportées à IAS 32 clarifient les principes régissant la compensation des actifs financiers et des passifs financiers dans les états financiers. L'adoption de ces modifications n'a pas eu une incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

4. Consolidation

Filiales

Une entité est considérée constituer une filiale lorsqu'elle est contrôlée par la Société ou lorsqu'elle est contrôlée indirectement par le biais des filiales de la Société. Une société ne détient le contrôle d'une entité que si elle remplit les trois conditions suivantes :

- Elle détient le pouvoir sur l'entité;
- Elle est exposée ou a droit à des rendements variables qui découlent de son engagement auprès de l'entité; et
- Elle est en mesure d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour modifier le montant du rendement qu'elle obtient.

La direction doit poser des jugements critiques lorsqu'elle évalue ces divers éléments ainsi que l'ensemble des faits et circonstances afin établir si un contrôle existe. La Société réévalue son contrôle effectif d'une entité si les faits et circonstances indiquent que l'un ou plusieurs des éléments susmentionnés ont changé.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

4. Consolidation (suite)

Filiales (suite)

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales. Les filiales sont consolidées de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle jusqu'à la date à laquelle elle cesse d'en détenir le contrôle. Les soldes, produits et charges intersociétés de même que les flux de trésorerie sont tous entièrement éliminés lors de la consolidation. Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin d'aligner leurs méthodes comptables sur celles de la Société.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées aux capitaux propres distinctement des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société. Les modifications des participations de la Société dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de cette filiale sont comptabilisées aux capitaux propres. La valeur comptable des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour refléter l'évolution de leurs participations relatives dans les filiales.

5. Modifications comptables futures

Plusieurs nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période terminée le 28 février 2015; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société :

En vigueur pour les exercices ouverts à compter du :

IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 ^{er} janvier 2017	Adoption anticipée permise

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme comporte des exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et au modèle général de comptabilité de couverture. L'IASB a terminé son projet visant à remplacer IAS 39 par étapes, étoffant IFRS 9 chaque fois qu'une étape était franchie. La version de la norme publiée en 2014 remplace toutes les versions précédentes; néanmoins, pendant une période définie, des versions précédentes d'IFRS 9 peuvent faire l'objet d'une adoption anticipée, si ce n'est déjà fait, pourvu que la date d'application initiale pertinente soit antérieure au 1^{er} février 2015. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence concernant la comptabilité de couverture de juste valeur dans le cas du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille; cette phase du projet a été dissociée du projet IFRS étant donné le caractère à plus long terme du projet de macro-couvertures qui, suivant la procédure officielle, en est présentement au stade du document de travail. En conséquence, l'exception prévue par IAS 39 à l'égard de la couverture de juste valeur dans le cas de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers continue de s'appliquer.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

5. Modifications comptables futures (suite)

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC 31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Cette nouvelle norme prescrit le traitement comptable et la présentation des produits des activités ordinaires découlant de tout contrat avec les clients.

La Société évalue actuellement l'étendue de l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.

6. Acquisitions d'entreprises

I) Acquisition réalisée en 2015

Le 18 décembre 2014, la Société a acquis l'actif de Manchu Wok, de Wasabi Grill & Noodle et de SenseAsian pour une contrepartie totale s'élevant à 7 889 \$. Cette opération visait à diversifier davantage l'offre de la Société.

	2015
	\$
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	7 889
Escompte sur retenue ne portant pas intérêt	(81)
Montant net des obligations prises en charge	(1 662)
Prix d'achat net	6 146
Retenues (Note 17)	(1 169)
Sortie nette de trésorerie	4 977

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

I) Acquisition réalisée en 2015 (suite)

Le tableau ci-dessous présente la répartition préliminaire du prix d'achat :

	2015
	\$
Actifs nets acquis :	
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25
Stocks	146
Charges payées d'avance et dépôts	309
	480
Immobilisations corporelles	930
Droits de franchise	1 003
Marque de commerce	5 596
Goodwill ⁽¹⁾	397
	8 406
Passifs courants	
Dépôts de garantie et acompte contrat de construction	1 768
Produits différés	65
Passifs rattachés aux cartes-cadeaux	139
Impôt différé	288
	2 260
Prix d'achat net	6 146

⁽¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Le goodwill reflète l'incidence qu'aura l'acquisition sur la capacité de la Société à générer des profits futurs supérieurs aux profits actuels. La contrepartie versée est principalement liée aux synergies combinées, qui elles sont principalement liées à la croissance des produits. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables.

Les frais connexes à l'acquisition passés en charges sont de \$80 et sont inclus dans l'état consolidé intermédiaires résumés des résultats de la Société.

La répartition du prix d'achat n'est pas définitive, les ajustements post-acquisition n'étant pas finalisés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

II) Acquisition réalisée en juillet 2014

Le 21 juillet 2014, une filiale dans laquelle la Société détient une participation de 90% a acquis l'actif canadien de Madisons New York Grill & Bar pour une contrepartie totale se chiffrant à 12 925 \$. L'opération a pris effet le 18 juillet 2014; elle visait tout autant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer son portefeuille de marques.

	2014
	\$
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	12 925
Montant net des obligations prises en charge	(284)
Prix d'achat net	12 641
Crédit vendeur (note 17)	(1 250)
Sortie nette de trésorerie	11 391
Source des fonds :	
Trésorerie	2 700
Émission d'actions en faveur d'un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle	300
Crédit vendeur (note 17)	1 250
Ligne de crédit (note 14)	7 141
	11 391

Le tableau ci-dessous présente la répartition du prix d'achat :

	2014
Actifs nets acquis :	\$
Actifs	
Dépôts de location	66
Droits de franchise	6 846
Marque de commerce	3 410
Goodwill ⁽¹⁾	2 895
	13 217
Passifs courants	
Passifs rattachés aux cartes-cadeaux	350
Impôt différé	226
	576
Prix d'achat net	12 641

⁽¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

II) Acquisition réalisée en juillet 2014

Le goodwill reflète l'incidence qu'aura l'acquisition de Madisons sur la capacité de la Société à générer des profits futurs supérieurs aux profits actuels. La contrepartie versée est principalement liée aux synergies combinées, qui elles sont principalement liées à la croissance des produits. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation initiale des immobilisations incorporelles identifiables.

Les frais connexes à l'acquisition passés en charges se sont chiffrés à néant.

La répartition du prix d'achat n'est pas définitive puisque les ajustements post-acquisition ne sont pas finalisés.

III) Acquisition réalisée en octobre 2014

Le 31 octobre 2014, la Société a acquis l'actif de Café Dépôt, de Muffin Plus, de Sushi-Man et de Fabrika pour une contrepartie totale s'élevant à 13 950 \$. L'opération visait à diversifier l'offre de la Société.

	<u>2014</u>
	\$
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	13 950
Escompte sur retenue ne portant pas intérêt	(75)
Montant net des obligations prises en charge	<u>(10)</u>
Prix d'achat net	13 865
Retenues	<u>(975)</u>
Sortie nette de trésorerie	<u>12 890</u>

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

III) Acquisition réalisée en octobre 2014 (suite)

Le tableau ci-dessous présente la répartition préliminaire du prix d'achat :

	2014
Actifs nets acquis :	\$
Actifs courants	
Trésorerie	13
Débiteurs	14
Stocks	77
Charges payées d'avance et dépôts	116
	<u>220</u>
Immobilisations corporelles	1 743
Droits de franchise	3 717
Marque de commerce	3 763
Goodwill ⁽¹⁾	5 127
	<u>14 570</u>
Passifs courants	
Charges à payer	418
Produits différés	122
	<u>540</u>
Impôt différé	165
	<u>705</u>
Prix d'achat net	<u>13 865</u>

⁽¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Le goodwill reflète l'incidence qu'aura l'acquisition sur la capacité de la Société à générer des profits futurs supérieurs aux profits actuels. La contrepartie versée est principalement liée aux synergies combinées, qui elles sont principalement liées à la croissance des produits. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables.

Les frais connexes à l'acquisition passés en charges sont de néant.

La répartition du prix d'achat n'est pas définitive, les ajustements post-acquisition n'étant pas finalisés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

6. Acquisitions d'entreprises (suite)

IV) Acquisition réalisée en novembre 2014

Le 7 novembre 2014, la Société a acquis les opérations de franchisage de Van Houtte Café Bistros pour une contrepartie totale se chiffrant à 950 \$. L'opération visait à diversifier l'offre de la Société.

	2014
Contrepartie versée :	\$
Prix d'achat	950
Montant net des obligations prises en charge	(153)
Prix d'achat net	797
Solde payable après la clôture	(185)
Sortie nette de trésorerie	612

Le tableau ci-dessous présente la répartition du prix d'achat :

	2014
Actifs	\$
Débiteurs	13
Stocks	1
	14
Immobilisations corporelles	45
Droits de franchise	518
Licence perpétuelle	347
Goodwill ⁽¹⁾	50
	974
Cartes-cadeaux	(19)
Créditeurs et charges à payer	(108)
Produits différés	(27)
	(154)
Impôt différé	(23)
Prix d'achat net	797

⁽¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Le goodwill reflète l'incidence qu'aura l'acquisition sur la capacité de la Société à générer des profits futurs supérieurs aux profits actuels. La contrepartie versée est principalement liée aux synergies combinées, qui elles sont principalement liées à la croissance des produits. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables.

Les frais connexes à l'acquisition passés en charges sont de néant.

La répartition du prix d'achat n'est pas définitive, les ajustements post-acquisition n'étant pas finalisés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

7. Débiteurs

Le tableau ci-après présente le classement chronologique détaillé des créances qui ne sont pas échues, ainsi qu'une analyse des créances échues et de la provision pour créances douteuses connexe :

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Total des débiteurs	21 428	20 292
Moins : provision pour créances douteuses	5 166	4 305
Total des débiteurs, montant net	16 262	15 987
Desquels :		
Non échus	9 228	10 958
Échus depuis plus d'un jour, mais pas plus de 30 jours	1 827	618
Échus depuis plus de 31 jours, mais pas plus de 60 jours	1 341	886
Échus depuis plus de 61 jours	3 866	3 525
Total des débiteurs, montant net	16 262	15 987
Provision pour créances douteuses au début de l'exercice	4 305	2 287
Ajouts	905	2 937
Radiations	(44)	(919)
Provision pour créances douteuses à la fin de la période	5 166	4 305

La Société comptabilise une provision pour créances douteuses sur la base de l'expérience passée, de la situation de chaque établissement, de la situation financière de la contrepartie et de l'ancienneté des créances.

Les créances clients présentées ci-dessus comprennent certaines sommes qui sont échues à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses. En effet, puisque la qualité du crédit de la contrepartie n'a pas fait l'objet de modification importante, ces sommes sont considérées comme étant recouvrables. La Société ne détient pas de garantie ni d'autre rehaussement de crédit sur ces soldes, et n'a pas non plus le droit légal de déduire ces sommes de celles dues par la Société à la contrepartie.

La concentration du risque de crédit est limitée en raison de la diversité de la clientèle et du fait que les clients sont indépendants les uns des autres.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

8. Stock

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Matières premières	1 036	803
Produits finis	271	763
Total des stocks	1 307	1 566

Les stocks sont présentés après prise en compte d'une réduction de valeur de 7 \$ (13 \$ au 30 novembre 2014) au titre de l'obsolescence. La totalité des stocks devraient être vendus dans les douze prochains mois.

Les stocks passés en charges au cours du trimestre clos le 28 février 2015 s'élevaient à 5 207 \$ (5 558 \$ en 2014).

9. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir sont généralement liés à la vente de franchises et à diverses avances consenties à des franchisés; ils se composent des éléments suivants :

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Prêts à recevoir, ne portant pas intérêt et non assortis de modalités de remboursement	15	15
Prêts à recevoir portant intérêt à un taux annuel s'établissant entre néant et 11 %, à recevoir en versements mensuels totalisant 20\$, capital et intérêts compris, prenant fin en mars 2021	614	671
	629	686
Tranche à court terme	(176)	(181)
	453	505

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

9. Prêts à recevoir (suite)

Le tableau ci-dessous présente le calendrier des remboursements du capital au cours des années ultérieures :

	\$
2016	176
2017	264
2018	133
2019	19
2020	10
Par la suite	27
	<u>629</u>

10. Participation dans une filiale détenue en vue de la vente

En septembre 2014, la Société a mis en vente sa participation de 51 % dans 7687567 Canada inc., une usine de transformation des aliments située à Saint-Romuald, au Québec.

En juillet 2014, afin de faciliter une restructuration des opérations de l'usine, la Société a acquis la participation de l'un des actionnaires minoritaires. À la suite de cette transaction effectuée pour une contrepartie de 300 \$, la Société détient 91% des actions de 7687567 Canada inc.

Depuis décembre 2014, la Société détient une participation de 99% dans 7687567 Canada inc. à la suite de la conversion à hauteur de 750 \$ d'un placement qui a dilué la participation de l'actionnaire minoritaire. Un appel de liquidités a été nécessaire pour assurer le financement des opérations de la filiale.

La valeur de la participation dans une filiale détenue en vue de la vente comptabilisée dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière est égale à la valeur comptable nette de l'actif de 7687567 Canada inc. diminuée de ses passifs et majorée de la valeur d'un prêt de la Société en faveur de 7687567 Canada inc. Il n'a été constaté ni gain, ni perte dans le résultat de la Société. Cette participation représente un secteur de la Société.

Au 28 février 2015, l'actif total et le passif total de la participation s'élevaient respectivement à 4 919 \$ et à 3 366 \$ (5 447 \$ et 3 756 \$ respectivement en 2014).

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

11. Immobilisations corporelles

Coût	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel	Matériel infor- matique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2013	1 135	2 276	3 179	2 349	598	30	9 567
Ajouts	—	22	211	171	18	42	464
Cessions	—	—	(914)	(672)	(18)	—	(1 604)
Ajouts par regroupements d'entreprises	—	—	782	1 006	—	—	1 788
Solde au 30 novembre 2014	1 135	2 298	3 258	2 854	598	72	10 215
Ajouts	—	—	646	239	35	—	920
Cessions	(374)	(219)	(13)	(83)	—	—	(689)
Ajouts par regroupements d'entreprises	—	—	418	512	—	—	930
Solde au 28 février 2015	761	2 079	4 309	3 522	633	72	11 376

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

11. Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement cumulé	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel	Matériel informatique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2013	—	236	1 713	979	398	28	3 354
Éliminations liées à la cession d'actifs	—	—	(485)	(247)	(18)	—	(750)
Charge de dépréciation	—	81	423	302	60	3	869
Solde au 30 novembre 2014	—	317	1 651	1 034	440	31	3 474
Éliminations liées à la cession d'actifs	—	(31)	(59)	(9)	—	—	(99)
Charge de dépréciation	—	20	137	132	18	—	307
Solde au 28 février 2015	—	306	1 729	1 157	458	31	3 682

Valeurs comptables	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel	Matériel informatique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 novembre 2014	1 135	1 981	1 607	1 820	158	41	6 741
28 février 2015	761	1 773	2 580	2 365	175	41	7 694

Des terrains, des bâtiments et du matériel représentant une valeur comptable de néant au 28 février 2015 (néant au 30 novembre 2014) ont été donnés en garantie sur les emprunts de la division transformation des aliments de la Société. Ces éléments d'actifs sont groupés à la participation dans une filiale détenue en vue de la vente.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

12. Immobilisations incorporelles

Coût	Droits de franchise et droits de franchise maîtresse ¹	Marques de commerce	Droits de substitution	Contrats de location	Autres ²	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2013	58 423	58 242	1 199	1 000	349	119 213
Ajouts	215	25	—	—	7	247
Dépréciation	—	(2 356)	—	—	—	(2 356)
Acquisitions par regroupements d'entreprises	11 080	7 173	—	—	347	18 600
Solde au 30 novembre 2014	69 718	63 084	1 199	1 000	703	135 704
Ajouts	—	3	—	—	1	4
Change	103	—	—	—	—	103
Acquisitions par regroupements d'entreprises	1 003	5 596	—	—	—	6 599
Solde au 28 février 2015	70 824	68 683	1 199	1 000	704	142 410

Amortissement cumulé	Droits de franchise et droits de franchise maîtresse ¹	Marques de commerce	Droits de substitution	Contrats de location	Autres ²	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2013	21 342	—	20	740	33	22 235
Amortissement	5 704	—	120	83	78	5 985
Solde au 30 novembre 2014	27 046	—	140	923	111	28 220
Change	25	—	—	—	—	25
Amortissement	1 605	—	30	16	28	1 679
Solde au 28 février 2015	28 676	—	170	939	139	29 924

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

12. Immobilisations incorporelles (suite)

Valeurs comptables	Droits de franchise et droits de franchise maîtresse ¹	Marques de commerce	Droits de substitution	Contrats de location	Autres ²	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 novembre 2014	42 672	63 084	1 059	77	592	107 484
28 février 2015	42 148	68 683	1 029	61	565	112 486

¹⁾ Les droits de franchise et les droits de franchise maîtresse comprennent un montant de 1 500 \$ (1 500 \$ au 30 novembre 2014) relatif à un droit de franchise maîtresse non amortissable, sans conditions particulières, valide aussi longtemps que la Société respecte ses engagements en vertu de l'entente.

²⁾ L'élément « Autres » comprend 347 \$ (347 \$ au 30 novembre 2014) au titre d'une licence non amortissable d'un terme indéfini.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, qui consistent en marques de commerce, en droits de franchise maîtresse et en licences perpétuelles, ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie suivantes :

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Taco Time	1 500	1 500
La Crémère	9	9
Croissant Plus	125	125
Cultures	500	500
Thai Express	145	145
Mrs Vanelli's	2 700	2 700
Sushi Shop	1 600	1 600
Tutti Frutti	1 100	1 100
Koya	1 253	1 253
Country Style	1 740	1 740
Valentine	3 338	3 338
Jugo Juice	5 425	5 425
Mr. Sub	11 310	11 307
Koryo	1 135	1 135
Mr. Souvlaki	300	300
Extreme Pita	8 001	8 001
Mucho Burrito	9 816	9 816
ThaiZone	7 417	7 417
Madisons New York Grill & Bar	3 410	3 410

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

12. Immobilisations incorporelles (suite)

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Café Dépôt	2 959	2 959
Muffin Plus	371	371
Sushi-Man	434	434
Van Houtte	347	347
Manchu Wok	5 596	—
	70 530	64 931

13. Goodwill

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable du goodwill :

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	54 374	46 095
Goodwill additionnel comptabilisé à la suite de l'acquisition d'entreprises (note 6)	397	8 279
Solde à la fin de l'exercice	54 771	54 374

Le goodwill n'a pas été affecté à des unités génératrices de trésorerie individuelles (« UGT »); la Société a déterminé que l'évaluation du goodwill ne pouvait être réalisée au niveau des UGT, car le réseau tire sa force du regroupement des nombreuses bannières qui sont à la source du goodwill. Par conséquent, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation d'ensemble, à l'échelle des activités du secteur de franchisage.

14. Facilités de crédit

Au 28 février 2015, la Société disposait d'une ligne de crédit renouvelable autorisée de 30 000 \$ ainsi que d'une facilité de gestion du risque de trésorerie de 1 000 \$. L'une des filiales de la Société dispose également d'une ligne de crédit de 10 000\$ aux mêmes conditions. La dette bancaire est garantie par une hypothèque mobilière sur l'ensemble de l'actif de la Société.

Les avances en dollars canadiens tirées sur la facilité de crédit renouvelable portent intérêt au taux préférentiel de la banque (les avances en dollars américains portent intérêt au taux de base américain de la banque) majoré d'au plus 0,5 %, selon le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA de la Société. Au 28 février 2015, le taux préférentiel de la banque s'élevait à 2,85 %.

La facilité de gestion du risque de trésorerie porte intérêt au taux du marché tel qu'établi par le service de gestion de la trésorerie du prêteur.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

14. Facilités de crédit (suite)

Selon les conditions de la ligne de crédit, la Société doit respecter un ratio de la dette consolidée sur le BAIIA de 2:1 et un ratio minimal de couverture des intérêts de 4,5:1. La facilité de crédit est remboursable à vue et est renouvelable annuellement. Au 28 février 2015, des prélèvements totalisant 8 874 \$ avaient été effectués sous la forme d'acceptations bancaires dont les échéances vont de mars 2015 à août 2015. La Société respecte les clauses restrictives des facilités.

15. Provisions

Les provisions comprennent les montants suivants :

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Litiges et différends	751	546
Établissements fermés	720	768
	1 471	1 314
Passifs relatifs aux cartes-cadeaux et aux programmes de fidélisation	1 603	1 739
Total	3 074	3 053

La provision pour litiges et différends représente la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière. Cette provision comporte plusieurs éléments; le moment du règlement de cette provision est inconnu en raison de sa nature, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les créiteurs relatifs aux établissements fermés représentent principalement les montants que la Société s'attend à devoir déboursier pour résilier les contrats de location des établissements non performants ou fermés. Les négociations avec les divers intervenants sont en général de courte durée et devraient se régler dans un délai de quelques mois après la comptabilisation de la provision.

Les provisions pour litiges et différends et pour établissements fermés ci-dessus comprennent un montant de 34 \$ (0 \$ en 2014) inutilisé et repris en résultat. Les provisions utilisées au cours de l'exercice comprennent un montant de 91 \$ (110 \$ en 2014) au titre des litiges et différends et des établissements fermés; ce montant a servi au règlement d'un litige et à la résiliation des contrats de location d'établissements fermés.

Les ajouts au cours de l'exercice comprennent un montant de 282 \$ (260 \$ en 2014) au titre des provisions pour litiges et différends et pour établissements fermés. Les provisions ont été augmentées en fonction de nouvelles informations obtenues par la direction.

Les passifs relatifs aux cartes-cadeaux et aux programmes de fidélisation représentent la valeur estimée des cartes-cadeaux et des points en circulation à la date de l'état de la situation financière. Le moment de la reprise de cette provision dépend du comportement des consommateurs et est, par conséquent, hors du contrôle de la Société.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

16. Produits différés et dépôts

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Dépôts liés aux droits de franchise	2 220	2 388
Apports des fournisseurs et autres réductions	1 453	1 321
	3 673	3 709
Tranche à court terme	(3 673)	(3 709)
	—	—

17. Dette à long terme

	28 février 2015	30 novembre 2014
	\$	\$
Retenues sur acquisition de Mr. Souvlaki, ne portant pas intérêt, remboursables en septembre 2015	88	88
Retenues sur acquisition d'Extreme Brandz, ne portant pas intérêt, remboursables entre mars 2015 et mars 2016	4 379	4 347
Retenues sur acquisition de ThaiZone, ne portant pas intérêt, remboursables entre mars et septembre 2015	1 170	1 156
Frais d'annulation de contrat, ne portant pas intérêt, payable en dollars américains en fonction de la performance de certains établissements	99	96
Retenues sur acquisition de Café Dépôt, ne portant pas intérêt, remboursables entre juillet 2015 et octobre 2016	988	974
Crédit vendeur sur acquisition de Madisons, portant intérêt au taux de 7,0%, capital remboursable par versements trimestriels se chiffrant à 62 \$, échéant en juillet 2019	1 125	1 188
Retenues sur acquisition de Manchu Wok, ne portant pas intérêt, remboursables entre décembre 2015 et décembre 2016	1 178	—
	9 027	7 849
Tranche à court terme	(4 666)	(4 035)
	4 361	3 814

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

18. Bénéfice par action

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le bénéfice de base par action et celui utilisé pour calculer le bénéfice dilué par action :

	28 février 2015	30 novembre 2014
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires	19 120 567	19 120 567

19. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés

Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés obtenues au moyen des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous :

	28 février 2015		30 novembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	4 548	4 548	6 589	6 589
Débiteurs	16 262	16 262	15 987	15 987
Prêts à recevoir	629	629	686	686
Passifs financiers				
Lignes de crédit	8 874	8 874	11 750	11 750
Créditeurs et charges à payer	16 782	16 782	13 214	13 214
Dette à long terme	9 027	9 027	7 849	7 849

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

19. Instruments financiers (suite)

Détermination de la juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Trésorerie, débiteurs, créditeurs et charges à payer – La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Prêts à recevoir – Les prêts à recevoir portent généralement intérêt aux taux du marché; la direction estime donc que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Dettes à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

20. Produits

Les produits de la Société se composent des éléments suivants :

	28 février 2015	28 février 2014
	\$	\$
Redevances	12 406	10 234
Droits de franchise initiaux	571	1 354
Loyers	1 043	1 214
Vente de biens, y compris les produits tirés d'activités de construction	12 479	8 030
Autres revenus de franchisage	4 885	3 951
Autres	980	819
	32 364	25 602

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

21. Charges opérationnelles

Le tableau suivant présente une ventilation des charges opérationnelles :

	28 février 2015	28 février 2014
	\$	\$
Coût des marchandises vendues et louées	10 434	8 146
Salaires et avantages	7 586	4 580
Frais de consultation et honoraires professionnels	771	772
Redevances	270	248
Autres ⁽¹⁾	2 880	2 370
	21 941	16 116

⁽¹⁾ Les autres charges opérationnelles comprennent principalement des frais de soutien à la location, des frais de déplacements et de représentation, des charges de créances douteuses et d'autres frais administratifs.

22. Contrats de location simple

Les locaux loués par la Société en tant que locataire aux fins de ses activités d'exploitation font l'objet de contrats de location simple dont la durée initiale est généralement comprise entre cinq et dix ans. La Société ne dispose d'une option d'achat des locaux pour aucun de ses contrats de location simple.

La Société a conclu divers contrats de location à long terme et a sous-loué à des franchisés indépendants la quasi-totalité de ses locaux selon des modalités identiques à celles prévues au contrat de location initial. Le tableau suivant présente les loyers minimums à payer, à l'exclusion des charges locatives et des frais d'indexation, et du montant du loyer additionnel à payer selon un pourcentage du chiffre d'affaires, en vertu des contrats de location :

	Engagements locatifs	Sous-location	Montant net des engagements
	\$	\$	\$
2016	67 128	62 123	5 005
2017	73 276	68 081	5 195
2018	64 759	60 383	4 376
2019	57 384	53 982	3 402
2020	49 585	46 644	2 941
Par la suite	118 799	110 024	8 775
	430 931	401 237	29 694

Les paiements comptabilisés en charges nettes au cours du trimestre clos le 28 février 2015 s'élèvent à 3 879 \$ (2 027 \$ en 2014).

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

22. Contrats de location simple (suite)

Les contrats de location de la Société en tant que bailleur portent sur des locaux loués par la Société ou dont elle est propriétaire et leur durée est comprise entre cinq et dix ans. Certains contrats sont assortis d'une option de prolongation de la durée de l'entente pour des périodes allant de un an à 15 ans. Aucun contrat ne comporte de clause permettant au locataire ou au sous-locataire d'acquérir le bien.

Au cours du trimestre, la Société a perçu des revenus locatifs s'élevant à 1 043 \$ (1 214 \$ en 2014).

La Société a comptabilisé un passif de 720 \$ (768 \$ au 30 novembre 2014) au titre des contrats de location visant des locaux qu'elle n'exploite plus, mais pour lesquels elle conserve les obligations prévues dans l'entente de location (note 15).

23. Garantie

La Société a fourni une garantie consistant en une lettre de crédit d'un montant de 45 \$ (45 \$ au 30 novembre 2014).

24. Passifs éventuels

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. L'estimation faite par la Société du montant lié au dénouement de ces poursuites est présentée à la note 15. Le calendrier d'éventuelles sorties de trésorerie échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain.

25. Impôt sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente les variations de la charge d'impôt sur le résultat en fonction des taux de base combinés fédéral et provincial canadiens applicables au bénéfice d'exploitation avant impôts :

	28 février 2015		28 février 2014	
	\$	%	\$	%
Taux d'imposition combiné	2 338	26,8	2 028	26,5
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Cession d'immobilisations	—	—	7	0,1
Éléments non déductibles	4	0,0	10	0,1
Pertes subies par une filiale pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	40	0,5	—	—
Ajustement apporté aux provisions de l'exercice précédent			47	0,6
Autres – montant net	4	0,0	(25)	(0,3)
Provision pour impôt sur le résultat	2 386	27,3	2 067	27,0

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

26. Information sectorielle

Les activités de la Société comprennent des activités de franchisage, des activités d'exploitation de restaurants dont elle est propriétaire, des activités de distribution et des activités de transformation des aliments. Cette répartition en secteurs est fondée sur les différents types de produits ou services offerts par chaque division.

Les produits et services offerts dans chaque secteur sont les suivants :

Activités de franchisage

Les produits générés par le secteur du franchisage proviennent essentiellement de redevances, des apports des fournisseurs, de droits de franchise, de loyers et de la vente d'emplacements clés en main.

Activités d'exploitation de restaurants

Les produits générés par l'exploitation de restaurants proviennent de la vente directe aux clients d'aliments prêts-à-servir.

Activités de distribution

Les produits générés par le secteur de la distribution proviennent de la distribution de matières premières aux restaurants Valentine et Franx.

Activités de transformation des aliments

Les produits générés par le secteur de la transformation des aliments proviennent de la vente d'ingrédients et d'aliments prêts-à-servir à des chaînes de restaurants, à des distributeurs et à des détaillants. Au cours du dernier trimestre de 2013, la participation dans une filiale du secteur de la transformation des aliments a été reclassée comme participation dans une filiale détenue en vue de la vente.

Le tableau ci-après présente un sommaire du rendement de chaque secteur pour les périodes indiquées.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

26. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 28 février 2015 :

	Franchisage	Exploitation de restaurants	Distribution	Transformation ¹⁾	Intersociétés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits opérationnels	22 250	7 306	1 353	1 875	(420)	32 364
Charges opérationnelles	11 986	7 244	1 235	1 896	(420)	21 941
	10 264	62	118	(21)	-	10 423
Autres charges						
Amortissement – immobilisations corporelles	136	171	-	-	-	307
Amortissement – immobilisations incorporelles	1 679	-	-	-	-	1 679
Intérêts sur la dette à long terme	89	-	-	-	-	89
Autres produits						
Profit (perte) de change	213	-	-	(21)	-	192
Produits d'intérêts	9	-	-	11	-	20
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	165	-	-	-	-	165
Bénéfice opérationnel	8 747	(109)	118	(31)	-	8 725
Impôt exigible	1 995	(29)	32	-	-	1 998
Impôt différé	388	-	-	-	-	388
Résultat net	6 364	(80)	86	(31)	-	6 339

¹⁾ L'actif et le passif de l'usine de transformation des aliments sont classés comme participation dans une filiale détenue en vue de la vente.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

26. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 28 février 2014 :

	Franchisage	Exploitation de restaurants	Distribution	Transformation ¹⁾	Intersociétés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits opérationnels	19 388	2 765	1 274	2 327	(152)	25 602
Charges opérationnelles	10 096	2 669	1 184	2 319	(152)	16 116
	9 292	96	90	8	-	9 486
Autres charges						
Amortissement – immobilisations corporelles						
Amortissement – immobilisations incorporelles	87	158	-	-	-	245
Intérêts sur la dette à long terme	1 452	-	-	-	-	1 452
	91	-	-	-	-	91
Autres produits						
Profit (perte) de change	58	-	-	-	-	58
Produits d'intérêts	6	-	-	-	-	6
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(52)	-	-	-	-	(52)
Produits de placement	(57)	-	-	-	-	(57)
Bénéfice opérationnel	7 617	(62)	90	8	-	7,653
Impôt exigible	824	(17)	24	-	-	831
Impôt différé	1 236	-	-	-	-	1,236
Résultat net	5 557	(45)	66	8	-	5,586

¹⁾ L'actif et le passif de l'usine de transformation des aliments sont classés comme participation dans une filiale détenue en vue de la vente.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

27. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations nettes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :

	28 février 2015	28 février 2014
	\$	\$
Débiteurs	(275)	1 365
Stocks	405	26
Prêts à recevoir	57	141
Charges payées d'avance et dépôts	322	(284)
Créditeurs et charges à payer	1 661	(70)
Provisions	21	514
	2 191	1 692

28. Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants au cours de la période :

	28 février 2015	28 février 2014
	\$	\$
Avantages à court terme	185	183
Jetons de présence des administrateurs	10	11
Total de la rémunération des principaux dirigeants	195	194

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, le chef de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés du personnel de gestion est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des tendances du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son chef de la direction, qui contrôle 26 % des actions en circulation.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos le 28 février 2015 et le 28 février 2014

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

28. Transactions entre parties liées (suite)

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants mentionnés ci-dessus. Le tableau suivant présente le total de leur rémunération :

	28 février 2015	28 février 2014
	\$	\$
Avantages à court terme	106	111
Total de la rémunération des personnes liées aux principaux dirigeants	106	111

Une société appartenant à des personnes liées aux principaux dirigeants détient une participation ne donnant pas le contrôle dans deux filiales de la Société. Au cours du trimestre clos le 28 février 2015, des dividendes s'élevant à néant (néant en 2014) ont été versés à cette société par les filiales en question.

29. Événement postérieur

Le 23 mars 2015, la Société a acquis les participations ne donnant pas le contrôle dans l'une de ses filiales (9286-5591 Québec inc., faisant affaires sous la dénomination ThaiZone) pour une contrepartie de 800 \$. À la suite de cette transaction, la Société détient une participation de 100% de cette filiale.